

DDCSPP des Ardennes  
Rapport d'inspection N°16-011088  
Inspection de la protection animale en abattoir de  
boucherie



Date de l'inspection : 04/04/2016

**Partie administrative**

**Structure d'inspection** DDCSPP des Ardennes  
**Adresse** 18 avenue François Mitterrand  
BP 60029  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX  
**email** ddcsp-directeur@ardennes.gouv.fr

**Inspecteur(s)**

**Établissement inspecté**

**Raison sociale/Dénomination** SOBEVIR  
**Enseigne établissement/Dénomination** SOBEVIR  
**N° SIRET / N° NUMAGRIT** 79750703500013  
**Adresse postale** PARC DE ROMANCE  
SOBEVIR  
08300 RETHEL

**Interlocuteur(s)**

**N°ILU** 08362100  
**N°EDE** 08362600  
08362302  
08362700  
08362410

**Inspection : Activité inspectée**

**Type d'activité** Chaîne d'abattage d'animaux de boucherie  
**Identifiant de l'unité d'activité** LIBRE CHAÎNE PORCS  
**Site d'intervention** CHAÎNE PORCS-Chaîne abat anx boucherie-SOBEVIR  
**Méthode** Grille : Inspection de la protection animale en abattoir de boucherie, Version 1

**Prélèvement(s)**

Points de contrôle :

A	Locaux	C - Non conformité moyenne
<p><i>Locaux difficiles à nettoyer et désinfecter</i>  <i>Sols peu adaptés aux petits onglons des porcs, les rainures du sol étant larges et profondes</i>  <i>Structures insuffisantes pour la séparation des animaux à contraintes particulières (animaux fragiles ou malades )</i>  <i>Structures peu adaptées à l'inspection ante-mortem, notamment lorsque les porcs sont parqués dans les couloirs</i>  <i>Amenée des animaux très difficile (barrières en tube, sol trop inégal pour les petits onglons des porcs, couloir d'amenée permettant les retours en arrière)</i></p>		
A01	<b>Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux</b>	<b>B - Non conformité mineure</b>
<p><i>Absence de système permettant d'éviter les échappements accidentels d'animaux de l'enceinte de l'abattoir</i>  <i>Protection contre le gel insuffisante pour le système d'alimentation en eau des cases en périodes hivernales rigoureuses</i></p>		
A0101	Quais et zones de réception	<b>B - Non conformité mineure</b>
<p><i>Absence de quai de déchargement surélevé, adapté à la hauteur des camions: les porcs doivent, le cas échéant descendre sur des rampes très inclinées</i></p>		
A0102	Logements des animaux tout venant	<b>C - Non conformité moyenne</b>
<p><i>Abreuvoirs très sales pour certains</i>  <i>Absence d'affichage du nombre maximum d'animaux par case</i></p>		
A0103	Logements pour animaux à contraintes spécifiques	<b>B - Non conformité mineure</b>
<p><i>Il n'y a pas de case réservée aux animaux à contrainte particulière (porcelets notamment, autres animaux fragiles,)</i></p>		
A0104	Couloirs de circulation et d'amenée au piège	<b>C - Non conformité moyenne</b>
<p><i>La manipulation des animaux est rendue difficile par les barrières en tube: couloir à claires-voies n'incitant pas les animaux à avancer de manière continue</i>  <i>Système pour la manipulation des porcelets non prévu</i>  <i>Couloir d'amenée sans barrière anti-retour intermédiaire pour éviter les demis tours et la fixation des porcs dans l'angle aigu constitué par la paroi métallique et la porte de la case</i></p>		
A02	<b>Maintenance</b>	<b>C - Non conformité moyenne</b>
<p><i>Murs très dégradés</i></p>		
A03	<b>Ventilation</b>	<b>C - Non conformité moyenne</b>
<p><i>Ventilation insuffisante en période chaude, ventilation passive par ouverture des portes lorsque la présence des animaux ne l'empêche pas</i>  <i>Avec système d'arrosage des porcs sur certaines cases mais non automatique</i>  <i>Ou porte restant ouverte toute la nuit en période froide!</i></p>		
A04	<b>Éclairage et ambiance sonore</b>	<b>B - Non conformité mineure</b>
<p><i>Nombreux néons grillés</i>  <i>Ambiance sonore assez élevée (barrières métalliques sans butée amortissante)</i></p>		
B	<b>Équipements</b>	<b>B - Non conformité mineure</b>
<p><i>voir B05</i></p>		
B01	<b>Équipements spécifiques : animaux vivants, mise à mort, saignée</b>	<b>A - Conforme</b>
B02	<b>Matériels utilisés pour guider les animaux</b>	<b>A - Conforme</b>
<p><i>Claquette, plaque et aiguillon électrique</i></p>		
B03	<b>Matériels d'étourdissement</b>	<b>B - Non conformité mineure</b>
<p><i>Système d'électronarcose avec dispositif d'enregistrement des paramètres électriques (système de secours sans dispositif d'enregistrement)</i>  <i>Affichage des paramètres électriques non visibles par les opérateurs (opérateur à l'amenée ou opérateur à la saignée, il n'y a pas d'opérateur au retrainner-électronarcose)</i></p>		

Un dispositif d'alerte visuel fonctionne lorsque l'électronarcose ne fonctionne pas, mais peu visible pour les opérateurs

B04	Matériels de saignée	A - Conforme
	<i>Trocart et couteaux</i>	
B05	Matériels d'immobilisation	B - Non conformité mineure
	<i>Matériel inadapté pour les porcelets Matériel conforme pour les porcs charcutiers (les animaux de réforme hors gabarit peuvent passer sur la chaîne bovin)</i>	
B06	Matériels de mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	A - Conforme
	<i>Pistolet d'abattage, couteaux</i>	
C	Personnel	C - Non conformité moyenne
	<i>voir C01</i>	
C01	Tenue de travail	D - Non conformité majeure
	<i>Tenues de travail blanches inadaptées à la manipulation des animaux</i>	
C02	Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale	C - Non conformité moyenne
	<i>Certains opérateurs n'ont ni le certificat de compétence ni l'expérience pour manipuler les animaux, ni aucune formation à la protection animale (nouveaux opérateurs)</i>	
C03	Instructions spécifiques disponibles sur site	C - Non conformité moyenne
	<i>Peu d'affichage spécifique Pas d'instruction spécifique à disposition des opérateurs le jour de l'inspection</i>	
D	Fonctionnement	C - Non conformité moyenne
	<i>Fonctionnement aléatoire en fonction des opérateurs, qui changent fréquemment sur un même poste RPA désigné:</i>	
D01	Comportement du personnel et application des MON	C - Non conformité moyenne
	<i>Voir D0101 (Pas de MON spécifique) Vu une manipulation interdite (soulèvement d'un animal par la queue)</i>	
D0101	Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage	D - Non conformité majeure
	<i>En l'absence d'affichage précisant le nombre maximal d'animaux par case, certaines cases sont surchargées (tous les animaux doivent pouvoir se coucher) Certains opérateurs crient beaucoup, ce qui affole les animaux Certains opérateurs utilisent la tapette pour frapper les porcs, ou donnent des coups de pieds pour les faire avancer Un opérateur soulève un porc par la queue pour le faire avancer dans la dernière portion du couloir d'amenée juste avant le restrainer Les porcs se piétinent fréquemment dans le couloir d'amenée, se retournent, se chevauchent Pas de système pour le logement et la manipulation des porcelets qui sont portés à bras et qui sont logés avec les porcs charcutiers (risque de blessure ou d'écrasement)</i>	
D0102	Immobilisation	C - Non conformité moyenne
	<i>Porcelets non immobilisés mécaniquement au moment de l'électronarcose (posés sur la table de saignée sans structure pour limiter leur déplacement) Vitesse d'avancée du restrainer trop rapide ou mal régulée par rapport à la disponibilité de l'opérateur au poste de saignée: un porc à saigner toutes les 12 à 15 secondes avec un seul trocart, paraît difficilement compatible avec le rattrapage des électronarcoses ratées Système d'immobilisation par restrainer conforme (les porc hors gabarit peuvent passer sur la chaîne bovins)</i>	
D0103	Étourdissement	C - Non conformité moyenne
	<i>Les porcs ratés par l'électronarcose automatique se sauvent régulièrement dans l'abattoir, l'opérateur effectuant la saignée, n'ayant pas forcément le temps d'appliquer l'appareil de secours (cf D0102)</i>	

D0104	Mise à mort	A - Conforme
	<i>Trocart ou couteau (lorsque les porcs arrivent trop vite sur la table de saignée)</i>	
D0105	Mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	A - Conforme
	<i>Utilisation du pistolet d'abattage à tige perforante (vu sur un porc refusant d'avancer dans le restrainer le jour de l'inspection: conforme)</i>	
D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité	C - Non conformité moyenne
	<i>Pas de contrôle interne enregistré</i>	
D0201	Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON	C - Non conformité moyenne
	<i>Pas d'enregistrement de contrôle interne ( ces contrôles sont prévus à partir du 12/04/2016 "grille audit Bouverie" FAQ.014)</i>	
D0202	Exploitation des résultats de ce contrôle interne	C - Non conformité moyenne
	<i>Sans objet en l'absence de contrôles formalisés et enregistrés (démarrage à partir du 12/04/2016)</i>	
E	Enregistrements, agréments, autorisations	A - Conforme
E01	Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage	Sans objet
	<i>sans objet pour les porcs</i>	
F	Plan de maîtrise sanitaire	B - Non conformité mineure
	<i>Plan à mettre à jour, pièces à compléter (voir étude de recevabilité)</i>	
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	B - Non conformité mineure
	<i>idem</i>	
F02	Plan de formation du personnel	C - Non conformité moyenne
	<i>voir F0201</i>	
F0201	Plan de formation relatif à la protection animale opérateur/RPA	C - Non conformité moyenne
	<i>Inscription en cours pour la formation dans le cadre de la mise à mort prévue pour 5 ou 6 opérateurs (dont l'assistante qualité)</i>	
F0202	Certificats de compétence opérateur/RPA	D - Non conformité majeure
	<i>RPA désigné mais module RPA non suivi pour l'instant Les opérateurs affectés à la manipulation des porcs n'ont pas de certificat de compétence (opérateur principal en congés)</i>	
G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	C - Non conformité moyenne
	<i>Pas de MON spécifique pour les porcs mais MON toutes espèces pour "mise à mort d'urgence", "étourdissement" (en cours de rédaction pour les porcs), "abattage sur place" Absence de MON pour les porcelets, pour les animaux hors gabarit (truies, verrats), autres cas particuliers</i>	
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	C - Non conformité moyenne
	<i>Absence de MON spécifique pour la réception, l'attente et l'organisation des abattages des porcs (MON génériques non adapté complètement à l'établissement et aux porcs)</i>	
G02	MON relatif aux manipulations	C - Non conformité moyenne
	<i>Absence de MON spécifique pour les manipulations des porcs MON génériques "conduite des animaux", "affalage, suspension", "arrivage des animaux", "logement des animaux", non adaptés complètement aux porcs</i>	
G03	MON relatif à l'immobilisation	C - Non conformité moyenne
	<i>Pas de MON relatif à l'immobilisation des porcelets Pas de MON pour l'utilisation du restrainer (régulation de la vitesse en fonction des possibilités du poste de saignée)</i>	
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	C - Non conformité

**MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité** **moyenne**

<i>Absence de MON spécifique pour l'étourdissement des porcs et au contrôle de son efficacité (MON existant adapté au bovin)</i>		
<b>G05</b>	<b>MON relatif à la mise à mort</b>	<b>C - Non conformité moyenne</b>
<i>Pas de MON relatif à la saignée-égouttage (présentation de l'animal, délai étourdissement saignée, temps de saignée, égouttage, phase égouttage vertical, saignée complète avant échaudage MON relatif à l'abattage sur place et sur la mise à mort d'urgence, mais incomplet pour les porcs</i>		
<b>G06</b>	<b>MON relatif à la gestion des animaux à problèmes</b>	<b>C - Non conformité moyenne</b>
<i>Absence de MON pour les porcelets, pour les animaux hors gabarit (truies, verrats), autres cas particuliers MON "abattage sur place" générique</i>		

**Évaluation globale de l'inspection****Évaluation de l'inspection :** C - Non conformité moyenne

**Commentaire :** Locaux dégradés  
Couloir d'amenée mal adapté  
Fonctionnement aléatoire en fonction des employés (leur nombre, leur expérience, etc)  
Formation des opérateurs insuffisante  
MON insuffisants

Signature

Inspecteur(s)

Le 04/05/2016

